



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mil dix-neuf, le 26 septembre à 20 H 30, le Conseil de la Communauté de Communes des Combes s'est réuni en mairie de Scey Sur Saône, après convocation légale sous la présidence de Madame Carmen FRIQUET

Étaient présents : Baignes : Denis BOURDON ; Boursières : Jean POUILLY ; Chantes : Jean-Claude GUICHARD, Philippe MONDELET ; Chassey les Scey : Julien BIGAND ; Chemilly : Nadine BAGUE, Rémy GRENIER ; Clans : Jérôme JABRY, Benoît JARDEL ; Confracourt : Michel WATTREE ; Ferrières les Scey : Bernard FIGARD ; La Neuvelle Les Scey : François RICHARD, Vincent REDOUTEY ; La Romaine : Alain FRANCHEQUIN ayant pouvoir de Roger RELANGE ; Mailley-Chazelot : Bertrand REZARD, Serge SANCHEZ, Pascal LORIOZ ; Noidans Le Ferroux : Jean-Louis BORDET, Marie GAUDINET, Josiane BARBANT ; Ovanches : Jean-Louis DESROCHES, Patrick PETITPAS ; Pontcey : Jacky BAGUE, Christian TERRASSON ; Rosey : Christophe RERGUE ; Scey Sur Saône : Carmen FRIQUET ayant pouvoir de M. Jacques HEZARD, Stéphane PARRINELLO, Marie-France BARBERET, Jean-François SAIRE, Christine NAUDION, Christophe DUBOIS, Brigitte BEAUPRETRE, Vincent ACHARD ; Soing Cubry Charentenay : Didier PIERRE, Jean-Claude PETIT ; Vy Les Rupt : Éric MASOYE.

Étaient absents : Aroz : Noël LANGROGNET ; Boursières : Martine HUREAU (excusée) ; Bucey les Traves : Jacques HEZARD (excusé) ayant donné pouvoir à Carmen FRIQUET ; Confracourt : Maurice PIOCHE (excusé) ; Ferrières les Scey : Jean-Jacques MILLERAND (excusé) ; La Romaine : Roger RELANGE (excusé) ayant donné pouvoir à Alain FRANCHEQUIN ; Neuvelle les la Charité : Patrick LE GARF (excusé) ; Raze : Yves JEANNEY (excusé) ; Rupt sur Saône : Yves CHESNET (excusé) ; Traves : Thierry DUMONT, Jean-Marc GABBI ; Velle Le Chatel : Jean-Marie LE BRETTON ; Velleguindy et Levrecey : Éric MENNESSIEZ (excusé) ; Vy Le Ferroux : Laurent DELAIN (excusé).

Conformément à l'article L.2121-15 du C.G.C.T, M. Jean-Louis DESROCHES a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire qu'il a acceptées.

Date de convocation des membres : 13/09/2019

Nombre de membres en exercice : quarante et un

Certifié exécutoire suite à l'affichage et la transmission en Préfecture effectués le

17 OCT. 2019

Délibération N° 82/19 – Engagement d'une procédure de déclaration de projet sur le site de l'ancienne scierie à Scey Sur Saône

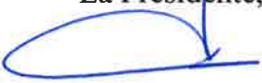
La Présidente explique au conseil qu'un porteur de projet a contacté la Communauté pour implanter une activité de maraichage de petits fruits rouges sur le site de l'ancienne scierie à Scey Sur Saône. La Présidente précise que le règlement actuel du PLUI ne permet pas ce type d'activités sur cette zone. Il est toutefois possible d'engager une procédure de déclaration de projet qui permet, pour un projet d'intérêt général, de rendre le PLUI compatible avec l'opération projetée.

La Présidente précise que la validation par le conseil n'intervient qu'à l'issue de la procédure. Elle indique qu'elle souhaite cependant recueillir l'avis du conseil sur cette opération avant de l'engager.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de donner un accord de principe pour l'engagement de la procédure de déclaration de projet. :

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme
La Présidente,

Carmen FRIQUET

